

## NOUVELLE PUBLICATION DE L'INSTITUT DU DROIT LOCAL

Alliant rigueur et finesse de raisonnement dans un environnement juridique mouvant, la deuxième édition de l'ouvrage de Me Roland Mischler intitulé « *L'exécution forcée immobilière en droit local. – Guide pratique* », composée de deux tomes, vient de paraître dans la collection de l'IDL. A jour des dernières réformes, notamment celle issue de l'ordonnance du 15 septembre 2021 relative aux sûretés, elle présente de manière exhaustive la procédure d'exécution forcée immobilière, mais surtout traite de tous les imprévus de nature à perturber son déroulement à l'image du décès du débiteur, de l'inertie du créancier poursuivant ou encore de l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité à l'encontre du débiteur saisi.

### BON DE COMMANDE

*A retourner, accompagné du chèque bancaire à  
l'Institut du Droit Local alsacien-mosellan  
15 rue des Juifs – 67000 STRASBOURG*

Monsieur/Madame (*Rayer la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Adresse de livraison

Courriel :

Quantité (2 tomes. – *Les tomes ne peuvent être vendus séparément*) :

Prix : 60 €

Frais de port : 17 €

Total à régler par chèque bancaire à l'ordre de l'INSTITUT DU DROIT LOCAL : 77 €

Date et signature